



1. Tarifs locations Grande Salle
2. Randonnée
3. Dates à retenir
4. Travaux de jardinage
5. Réservation de terreau
6. Pharmacie de garde
7. Petites annonces
8. ADMR
9. Concert les Taissy-Tures
10. Comité des Fêtes
11. Calendrier et collecte déchets
12. L'Œ à la Lettre information

Sortie Randonnée

Dimanche 9 mars 2014

Rendez-vous près du parking de la Mairie à 13 h 15 pour une marche dans l'Aisne vers Guignicourt. Avec peut-être le soleil !!! Pour clôturer cette marche d'environ 12 km, nous terminerons par nos gourmandises. A très bientôt.



2

3

Dates à retenir !

Vendredi 28 mars Soirée Ecole Primaire
 Samedi 5 avril Carnaval des enfants
 Dimanche 13 avril Chasse aux Oeufs

Tarifs de location de la Grande salle communale :

1	Taissy	Extérieurs
REUNION : lundi, mardi, mercredi, jeudi après-midi ou soirée sans repas	76 €	126 €
REUNION : vendredi soir avec ou sans repas, clés remises à 17 H 30 et rendues samedi matin 7 H	162 €	253 €
WEEK-END : (de mai à septembre inclus) - samedi 9H au lundi 8 H avec ou sans repas, clés rendues à 8 H	322 €	502 €
WEEK-END : (de mai à septembre inclus) - vendredi 17 H 30 au lundi 8 H avec ou sans repas, clés remises vendredi 17 H 30 rendues lundi 8 H	407 €	629 €
FETE D'UNE JOURNEE (1er mai, Ascension ...) avec ou sans repas, clés remises à 9 H et rendues le lendemain matin 8 H	218 €	299 €
VIN D'HONNEUR : (SAUF de mai à septembre inclus) clés rendues le soir même ou le lendemain matin	77 €	126 €

TRAVAUX DE JARDINAGE

Le printemps est une période naturelle au développement des arbres et arbustes.

Chaque propriétaire est tenu de ne pas les laisser empiéter sur le domaine public et ainsi provoquer gêne pour les riverains et souvent danger pour le passage des piétons ou véhicules en tout genre.

Nous vous rappelons que les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés à l'aide d'outils ou d'appareils bruyants sont totalement interdits en dehors des horaires suivants :

- Les jours ouvrables de 8 h 30 à 12 h 00 et de 14 h 00 à 19 h 30
- Les samedis de 9 h à 12 h 00 et de 14 h 30 à 19 h 00
- Les dimanches et jours fériés de 10 h 00 à 12 h 00

4

Cette année encore, la Commission Environnement renouvelle sa proposition de terreau pour ceux qui souhaitent participer à l'embellissement de notre commune.



5

BON DE RESERVATION à déposer avant le 4 avril 2014



M. Mme Adresse:.....
 ☎ Souhaite passer commande de :

	Quantité	P. U. TTC	TOTAL
Terreau horticole réf. BF1 + 40 I STD (10% argile) ... 70 l		9,28 €	
Terreau universel réf. GO V1 ... 70 l		7,45 €	
Terreau jardinières réf. BF 17 POWER (rétenteur) ... 70 l		12,49 €	
Terre de bruyère réf. BF 3 ... 70 l		9,01 €	
Amendement organique réf. CLASSIC CREATION ... 20 kg		10,74 €	
Coque de cacao réf. COPOCAO (1 sac pour 5/6 m²) ... 120 l		14,85 €	
TOTAL GENERAL =			

Chèque (à l'ordre des Ets COMPAS) à déposer avec votre bon de réservation sous ☒ à la Commission Environnement - Mairie de Taissy. Le chèque ne sera encaissé qu'après la livraison prévue semaine 16 aux Ateliers Municipaux. La date définitive vous sera communiquée ultérieurement dans le Taissotin. Merci d'avance.

6



- A vendre service à vaisselle ancienne, 63 pièces en parfait état. Prix à débattre ☎ 03.26.46.26.44 après 17 h de préférence

7

Dans le cadre de l'organisation nationale " Mille chœurs pour un regard ", la chorale du Foyer communal « **Les Taissy-Tures** » fera son cinéma à travers ses chants le **Dimanche 16 mars à 16 heures** Salle de Conférences de Taissy.

9



Entrée 6 € - enfants 3 €
au profit de Rétina France

pour la recherche ophtalmologique.

Venez nombreux - divertissement assuré.

Samedi 15 Mars Vente de Fleurs de l'ADMR Sillery et environs

8

Les bénévoles de l'ADMR sillonneront les rues du village pour vous proposer :

- bouquets de fleurs
- pâquerettes en pot
- jacinthes en pot
- jonquilles en pot
- primevères en pot



Un point de vente sera également installé au centre du village samedi matin.

Vous pouvez également retenir vos fleurs au bureau **ADMR** de SILLERY 03.26.61.74.31 ou 06.45.75.97.38 et nous vous les livrerons à domicile.

Réalisation de fleurs en papier crépon dans l'une des salles communales derrière la Mairie de Taissy tous les Lundis de 20 H 30 à 22 H. Deux solutions:

1. Y assister aux heures et jours indiqués.
2. Emprunter le matériel afin de réaliser ces fleurs chez soi.

Vous pouvez nous contacter au 06.07.55.50.92 ou nous rencontrer.

Merci d'avance de votre participation.

Le Comité des Fêtes

10

Agissons ensemble pour protéger l'eau !

L'utilisation de pesticides est souvent imputée au monde agricole, or leur utilisation concerne également des zones non agricoles (ZNA).

Beaucoup d'acteurs interviennent sur ce secteur et leur impact sur l'environnement n'est pas négligeable.

En effet, le taux de transfert des molécules de pesticides épanchés sur des surfaces imperméables ou semi-imperméables vers les milieux naturels sont 30 à 40 fois supérieurs à ceux des traitements réalisés sur des surfaces perméables, comme les terres agricoles.

Ces pollutions sont accrues en cas de mauvaises pratiques comme le surdosage, le rinçage des bidons et des pulvérisateurs dans les éviers ou au-dessus des collecteurs d'eaux pluviales....

La législation s'est durcie ces 6 dernières années avec pour objectif de réduire ces risques de pollution.

Ainsi, il n'est, entre autre, plus permis de traiter à proximité des points d'eau. De plus, les usages et la gamme disponible de produits, se sont largement réduits.

Nous pouvons nous engager volontairement dans des démarches de réduction, voire de suppression totale de l'utilisation de pesticides. De nombreuses solutions moins impactantes pour la santé des applicateurs et pour l'environnement sont aujourd'hui envisageables, comme :

- ➔ à la végétalisation des pieds de murs,
- ➔ à la mise en place de plantes couvre-sol,
- ➔ à l'utilisation de paillage dans les massifs.

12

l'O à la lettre n° 7 de Reims Métropole.



*A chacun son calendrier,
à chacun sa collecte !*

REIMSMETROPOLE

Diffusé dans les boîtes aux lettres en début d'année, le calendrier des collectes vous informe de vos jours de collecte et des dates à retenir. Des conseils pratiques sur le recyclage et la gestion des déchets vous sont également proposés. Enfin, pour les plus petits, 12 pages à colorier sont disponibles dans ce calendrier.

VOUS NE L'AVEZ PAS RECU ?

11

Vous pouvez :

- retirez un exemplaire dans votre mairie
- faire votre demande par internet :

www.reimsmetropole.fr/calendrier-collecte

- ou par téléphone au 03.26.77.78.79 (reims-contact).